



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **21 juin 2018** à 17 h à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marie-Josée Rochon, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Sophie Charpentier est également présente.

-
1. **Ouverture de la séance**
 2. **Adoption de l'ordre du jour**
 3. **Adoption des procès-verbaux (aucun)**
 4. **Finance et trésorerie**
 - 4.1 Fonds de règlement
 5. **Administration générale**
 - 5.1 Autorisation de signature pour la vente de terrains municipaux
 6. **Urbanisme et Environnement**
 - 6.1 Aucun
 7. **Loisirs**
 - 7.1 Aucun
 8. **Travaux publics et Parcs et Bâtiments**
 - 8.1 Aucun
 9. **Sécurité incendie et sécurité civile**
 - 9.1 Aucun
 10. **Divers**
 - 10.1 Aucun
 11. **Période d'information**
 12. **Période de questions**
 13. **Fermeture de la séance**

1. **Ouverture de la séance**

La directrice générale adjointe constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du conseil.

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

18-06-264 Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. **Adoption des procès-verbaux (aucun)**

4. **Finance et trésorerie**

4.1 **Fonds de règlement**

18-06-265 Il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes présentés :



Fonds de Règlement numéro 17-976 pour l'acquisition d'une salle communautaire adjacente aux Résidences du Parc naturel habité

Numéro du chèque	Date du chèque	Fournisseur	Montant
12994	21 juin 2018	Les Résidences du Parc naturel habité	29 780,35 \$

soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je soussignée Anouk Poitras-Guilbeault, directrice générale adjointe, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont projetées et (ou) réalisées par la Municipalité.

Signé : Anouk Poitras-Guilbeault
Anouk Poitras-Guilbeault, dga

5. Administration générale

5.1 Autorisation de signature pour la vente de terrains municipaux

18-06-266

Attendu l'appel de propositions lancé par la Municipalité pour le développement de terrains municipaux vacants au cœur du village en 2016 ;

Attendu que le projet proposé par Développement Outstanding inc. a été retenu et présenté par les promoteurs en assemblée publique le 21 juin 2016 ;

Attendu l'entente intervenue avec Développement Outstanding inc. pour le développement de terrains municipaux vacants, signée le 7 octobre 2016;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. de vendre à Développement Outstanding, les immeubles suivants :

a) le lot 6 154 141, du cadastre du Québec, étant le 243, rue St-Donat (matricule 4831-80-9954) et le lot 5 623 148, du cadastre du Québec, étant le 253, rue St-Donat (matricule 4831-91-1709, aux conditions suivantes :

- i) la vocation de cet immeuble doit exclusivement être à des fins d'établissement hôtelier, incluant les usages commerciaux s'y rattachant, et de salle multifonctionnelle;
- ii) tant que la construction d'un immeuble n'est pas débutée, la Municipalité continue d'occuper cet immeuble, et ce, sans frais;

b) le lot 6 154 140, du cadastre du Québec, sans adresse (matricule 4831-91-8674) à la condition que la vocation de cet immeuble soit exclusivement à des fins de condos;

2. que l'acte de vente contienne une clause de droit de 1^{er} refus en cas de vente, cession ou autre aliénation, en faveur de la Municipalité et que les sommes nécessaires soient réservées à cet effet;

3. d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-



Initiales du maire

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents afférents à cette vente;

4. que les frais et honoraires des professionnels sont à la charge de l'acquéreuse.

Le tout conformément à ladite entente précitée et signée entre Développement Outstanding inc. et la Municipalité le 7 octobre 2016.

11. Période d'information

- Prochaine fête nationale

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Fermeture de la séance

18-06-267

Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 17 h 10.

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Joé Deslauriers
Maire